

RECHERCHES

HISTORIQUES

SUR

LA VILLE DE SAUMUR,

SES MONUMENS

ET CEUX DE SON ARRONDISSEMENT,

Par J.-F. BODIN, Receveur particulier du même
Arrondissement, Département de Maine et
Loire.

R

Avec Gravures dessinées par l'Auteur.

TOME PREMIER.

A SAUMUR,

CHEZ DEGOUY Aîné, Imprimeur-Libraire, rue S. Jean.

1812.

CHAPITRE II.

*Monumens Celtiques. — Dolmens. — Peulvans.
— Cromlechs. — Haches ou Pierres tran-
chantes.*

QUELQUES contrées, telles que l'Armorique, l'Autunois et le pays Chartrain, sont devenues fameuses par leurs collèges de Druides. Cette portion de l'Aquitaine, qui forme le pays Saumurois, jouirait d'une pareille célébrité, si nos anciens auteurs eussent connu les monumens Celtiques qui couvraient son territoire : ce qui nous en reste encore aujourd'hui, malgré les ravages des siècles et les efforts des hommes, peut donner une idée du grand nombre de ceux qui existaient autrefois, et suffit pour prouver que les Druides avaient ici un collège non moins considérable que ceux dont nous venons de parler.

Tous ces monumens sont placés sur la rive gauche de la Loire, et s'étendent depuis la

commune de Montreuil-Bellay, jusqu'à celle de Charcé, où finit l'arrondissement. Nous allons en visiter une partie, mais seulement dans une étendue d'un myriamètre de longueur et un peu moins en largeur. (a)

I. A l'extrémité du faubourg de Nantilly, vers l'entrée de la prairie de Chacé, on voit plusieurs grandes pierres de grès renversées les unes sur les autres; ce sont les débris d'un Dolmen, monument Druidique, composé d'une ou plusieurs grandes pierres élevées sur d'autres posées de champ. On l'appelle vulgairement *Pierre-couverte* ou *Pierre-levée*; c'est une sorte de chambre, dont l'ouverture est ordinairement du côté de l'orient.

II. A peu de distance de là, dans une vigne près le chemin de Saumur au bourg de Varrains,

(a) Voyez la carte antique, planche I. Ces divers monumens y sont placés et marqués de numéros qui correspondent à ceux de la description. On y voit non seulement ceux qui existent encore aujourd'hui, mais aussi ceux qui ont été détruits depuis quelques années. On estime que, depuis un siècle, on en a employé plus de quarante au pavé de la Levée et à celui de la ville de Saumur.

on trouve un petit Dolmen, qui sert actuellement de loge aux vigneron.

III. Dans la prairie de Chacé, à quarante mètres de la rive droite du Thouet, on voit un Peulvan ou *Pierre-fiche*, espèce d'obélisque qui appartenait au culte des Druides. Il est composé d'une seule pierre brute, posée verticalement; sa hauteur est de quatre mètres et demi, sa largeur, à la base, est de deux, sur un d'épaisseur. Cette énorme pierre, la seule qui soit dans cette grande prairie, produit de loin un très-bel effet, soit qu'elle se réfléchisse dans l'eau, dont elle est environnée à chaque crue du Thouet, soit qu'au printems elle se détache, par sa blancheur, de la verdure naissante qui lui sert de fond.

IV. De la prairie de Chacé, traversant le Thouet, on trouve, sur l'autre rive, un Dolmen, dans le marais de la commune de Ditré.

V. A deux kilomètres du bourg du Coudray, sur une colline au pied de laquelle coule le Thouet, on voyait, il y a quelques années, un beau Dolmen dans un champ qui joint la pépinière des Ruaux. Il était composé de sept pierres de pareilles dimensions. Elles avaient cinq mètres de longueur sur presque autant de lar-

geur et cinquante centimètres d'épaisseur. Son plan avait la figure d'un carré long ; deux pierres , posées de champ à la suite l'une de l'autre et se joignant , formaient chacun des côtés , et une autre le fond. Ces cinq pierres en portaient deux autres , qui servaient de toit à ce Dolmen.

En détruisant ce monument (en 1798) , on a trouvé , à un mètre et demi de profondeur , deux squelettes de la proportion de deux mètres , placés l'un auprès de l'autre dans la direction du Dolmen , c'est-à-dire , qu'ils avaient la tête vers la pierre du fond , et les pieds du côté qui reste toujours ouvert , celui de l'orient. En touchant ces squelettes , ils sont tombés en poussière , on n'a pu conserver que les dents qui sont très-belles. On n'a rien trouvé auprès d'eux qui puisse donner quelque indication sur l'origine et le tems de la sépulture de ces individus.

VI. Dans la commune des Ulmes , il y a un Dolmen près le clos Dumousseau.

VII. On en trouve un autre à l'entrée des bois , dans la commune de Rou.

VIII. Entre Terrefort et Riou , on voyait autrefois un beau Cromlech , seul monument

de ce genre qui existât dans cette contrée. Il était composé de treize Peulvans, dont douze disposés en cercle, et un, beaucoup plus élevé que les autres, placé au milieu. Cet autre monument de la religion des Druides était sur une éminence, dans un lieu éloigné de toute habitation, et environné de bois. On le nommait vulgairement la *Pierre de Saint-Julien*. On n'en trouve plus aucunes traces sur les lieux, mais son nom et son emplacement seront toujours conservés par la belle carte du célèbre Cassini, sur laquelle il est marqué par un cercle et un point au centre, figure qui représente la disposition des treize pierres qui formaient ce Cromlech. (a)

IX. A peu de distance de la Tour de Menive, au milieu d'un champ dont le sol s'élève au-dessus de ceux qui l'environnent, on trouve un Dolmen, d'une construction un peu différente des autres dont nous venons de parler. Il a six mètres de longueur et trois de largeur,

(a) Voyez la carte de *Cassini*, numéro 66, feuille 75. Ce Cromlech est placé entre Saumur, Marson, Rou et Bagneux.

mais il n'a qu'un mètre et demi de hauteur. Une pierre, placée verticalement dans l'intérieur, le divise en deux petites cellules. Deux grandes pierres, posées de champ, forment le côté du sud, une celui du nord, et une autre celui de l'ouest. Le côté de l'orient est partagé en deux par une pierre pyramidale d'un mètre de hauteur; elle porte sur son sommet une autre pierre posée horizontalement en forme de chapiteau. Ce petit pilier sert de point d'appui à l'une des deux grandes pierres qui couvrent ce Dolmen. (a)

X. Sur le bord d'un chemin très-creux, qui conduit de Saumur à Riou, on voit un autre Dolmen, qui, par sa position, annonce que l'un de ses côtés ne tardera pas à s'écrouler, parce que les eaux détruisent peu-à-peu la colline sabloneuse sur laquelle il est placé. Son plan est un parallélogramme de six mètres et demi de longueur sur trois et demi de largeur; il a deux mètres et demi de hauteur. Il est composé de six pierres; trois forment le côté du nord, une celui de l'ouest, une autre celui du sud, et la sixième, qui est fendue, sert de toit.

(a) Voyez Pl. I. Dolmen N^o. 9.

XI. A cinq cents pas ou environ de celui-ci, on trouve dans une vigne, sur la gauche du chemin de Saumur à Bournan, les restes d'un grand Dolmen, qui avait seize mètres de longueur et quatre de largeur. Il reste encore trois pierres debout, dans l'une desquelles on voit un trou qui annonce que ce monument a été détruit par l'effet de la mine.

XII. De ce dernier, en se dirigeant du côté du Thouet et tournant vers la droite, on arrive bientôt dans un carrefour, où l'on trouve le grand Dolmen de Bagneux, le plus beau monument de ce genre qui existe dans cette contrée. (a) Son plan est un carré long d'environ sept mètres de largeur sur dix-neuf mètres un tiers de longueur, mesuré en dehors sur le toit. Sa hauteur est de trois mètres. Il est composé de quinze pierres de grès, dont neuf posées de champ, quatre pour chaque côté, et une pour le fond. Deux autres sont debout; l'une, à l'entrée du Dolmen, sert à retrécir l'ouverture et former la porte; l'autre, placée dans l'intérieur, sert de support à la plus grande pierre

(a) Voyez Pl. I. Dolmen N^o. 12.

du toit , qui est fendue. Ce toit est composé de quatre pierres de différente largeur ; la plus grande a sept mètres et demi de longueur sur sept mètres de largeur. L'épaisseur de ces pierres varie depuis dix centimètres jusqu'à quatre-vingts.

Les pierres qui forment les côtés et le fond ne sont pas posées verticalement , elles inclinent leur partie supérieure en dedans du monument ; mais celle qui est à l'entrée et celle qui sert de support sont à-plomb.

On trouve , dans les antiquités de la France , par Caylus , une gravure de ce Dolmen. Le célèbre Dolomieu , alors officier au corps des Carabiniers , se trouvant en 1775 en garnison à Saumur , eut la curiosité de le faire fouiller , pour connaître la mesure de l'enfoncement des pierres , et voir s'il ne trouverait point quelques indices de l'usage auquel il avait anciennement servi. On ne trouva rien qui pût donner la-dessus quelque éclaircissement ; on reconnut seulement que les pierres entraient en terre d'environ trois mètres.

XIII. A deux cents pas au-devant de ce grand Dolmen , vers le sud-est , on voit un Peulvan qui semble en avoir été une dépendance. Sa hauteur est de deux mètres et demi , et sa lar-

geur sur chaque face, à la base, d'un mètre ; il se termine en forme de coin.

Tous ces monumens sont de grès, pierre que l'on trouve en assez grande quantité vers le milieu de l'espace que nous venons de parcourir ; mais on a eu soin de ne les élever qu'à une certaine distance de là, peut-être dans l'intention de ne laisser voir au peuple, dans ces endroits mystérieux, que les seules pierres que l'on voulait consacrer, soit au culte, soit au logement de ses ministres.

Sur divers points de cet arrondissement, à Gennes, à Bessé, à Saint-Georges-des-Sept-Voies, à Chemellier, à Coutures, à Charcé, etc., on trouve aussi de pareils monumens ; mais, comme ils sont tous à-peu-près semblables à ceux que nous venons de décrire, une plus longue nomenclature deviendrait fastidieuse. (1) Les premiers doivent suffire pour prouver, ainsi que nous l'avons avancé, que les Druides affectionnaient particulièrement cette contrée, et qu'ils y avaient un collège. Ces Dolmens ou Pierres-couvertes sont peut-être les restes de ces cellules, où l'on dit qu'ils se retiraient, dans la solitude des forêts, pour enseigner la jeune noblesse qui se destinait au sacerdoce.

est un effet du hasard, ou de la combinaison de ceux qui les firent élever ; mais elle me semble digne de remarque. Les Dolmens, les Peulvans, les Cromlechs, dont nous avons parlé dans le chapitre précédent, occupent un espace qui s'étend depuis Varrains jusqu'à Charcé, en suivant le cours actuel de la Loire, et forment une première ligne de monumens de même nature, c'est-à-dire, en pierre. Les Tombelles, qu'on nomme aussi Collines sépulcrales, forment une seconde ligne, presque parallèle à la première, qui en est éloignée d'environ deux myriamètres ; elle s'étend depuis Antoigné jusqu'à l'extrémité occidentale de ce département. Ces Tombelles sont de différentes dimensions ; nous ne citerons que les plus remarquables de cet arrondissement, excepté celle qui n'en est séparée que par la petite rivière de la Dive, entre Antoigné et Morton. (a) Cette première Tombelle est nommée la Motte-Bourbon, (a) parce que, dans les guerres civiles du seizième siècle, le Duc de Bourbon - Montpensier y fit construire une redoute, pour défendre le passage

(a) Voyez Pl. I. figure 31.

CHAPITRE IV.

Grand Dolmen de Bagneux. — Vestiges du culte et des usages des Gaulois. — Statues de Saint-Christophe. — Tête du Dieu Apis ; trouvée à Doué. — Costume.

SI, en visitant les monumens Celtiques de cette contrée, on suivait l'itinéraire que nous venons de tracer ; si l'on pouvait, dans ce voyage, ne s'occuper que de ce seul objet, détourner ses regards des constructions modernes qui les environnent, rappeler à son imagination les Celtes et les Druides, relever par la pensée les antiques forêts qui ombrageaient leurs temples rustiques, on serait frappé de respect ou d'horreur, suivant l'idée qu'on se forme de leur culte, en voyant pour la première fois le grand Dolmen de Bagneux.

Vingt, trente, quarante siècles, et peut-être davantage, se sont écoulés depuis qu'il est élevé ! Combien de temples, construits à grands frais par des rois puissans et des artistes célèbres, ont été détruits, relevés et renversés encore.

depuis ce laps de tems , sans qu'un seul atôme se soit détaché des quinze pierres qui forment celui-ci !

La solidité et la simplicité de sa construction semblent nous reporter aux premiers âges du monde. On ne voit là aucune trace de l'art, mais on y reconnaît l'esprit et la main de l'homme ; et, en examinant ce monument, on croit contempler l'un de ses premiers ouvrages.

Suivant quelques auteurs, c'est du fond de ces *Dolmens* ou du haut de leurs toits, que de vénérables Druides, vêtus d'une longue robe blanche, la tête ceinte d'un bandeau de feuilles de chêne, prêchèrent autrefois la sagesse aux nations ; proclamèrent les premiers l'idée sublime d'un Dieu unique, universel et tout-puissant ; ennoblirent l'homme par l'idée de l'immortalité de l'ame ; effrayèrent les coupables et consolèrent les justes par la peinture de l'avenir ; enhardirent les mortels au culte de la Divinité ; les enflammèrent de l'amour de leurs semblables ; et donnèrent, pour base à l'édifice des vertus sociales, la bravoure et l'attachement à la patrie. (a)

(a) Mém. de l'Acad. Cel. tom. 1 p. 13.